



28 JUIN 2016

# RESTITUTION DU QUESTIONNAIRE

---

## Sommaire

- 1/ Votre rapport aux subventions
- 2/ Préoccupations et une opportunité
- 3/ Vos propositions d'amélioration
- 4/ Le projet de guichet unique
- 5/ Les conditions de réussite du projet

La Ville de Rennes prévoit de lancer en 2017 une nouvelle plateforme de relations Ville-associations, en application d'une promesse de campagne (la mise en place d'un guichet unique pour les associations).

Dans le cadre de son travail de consultation des associations et de dialogue avec la Ville autour de ce projet, le Mouvement associatif rennais a interrogé les associations rennaises par questionnaire, du 18 mai au 6 juin 2016. Ce questionnaire avait pour objectif de sonder la perception de ce projet par les associations, avant qu'il ne soit présenté par la Ville. Il s'agissait aussi de faire émerger des propositions, afin d'initier un dialogue constructif avec la Ville, pour que les attentes des associations soient bien prises en compte.

Voici une synthèse de ces réponses. Une analyse plus complète en sera publiée suite au débat, entre les associations et l'adjoint à la vie associative, organisé par le MAR.

---

## Merci !

Vous avez été **236** à répondre au questionnaire. Pour nous, cela signifie que le MAR a eu raison de se mobiliser sur ce sujet. Nous allons bien sûr poursuivre le travail engagé, mais aussi tout faire pour que les associations qui le souhaitent puissent donner leur avis et participer à la construction du guichet unique par la Ville.

### 1/ Votre rapport aux subventions

**78%** des répondants ont fait une demande de subvention en 2015 ; **72%** de ces associations ont reçu une subvention.

**60%** de ceux qui ont reçu une réponse négative à leur demande n'ont pas connaissance du motif du refus.

**1 association sur 4** a rencontré des difficultés.

A partir de ces quelques chiffres nous constatons que **le projet intéresse** aussi des associations qui ne font pas de demandes. Pour nous, c'est le signe d'une volonté de s'intéresser à la dynamique associative, au-delà de l'intérêt financier de chacun.

**Les difficultés rencontrées** lors des demandes de subventions sont diverses. Par ordre de fréquence, il s'agit de : difficultés à comprendre les demandes ; difficultés à y répondre, au vu de leur niveau d'exigence (notamment pour les pièces comptables) ; difficultés techniques.

**Dans 60 % des cas**, ces difficultés ont été résolues grâce à un **contact humain** (rendez-vous avec un technicien ou contact téléphonique). Dans 16 % des cas, c'est l'aide en ligne qui a permis de les dépasser. Enfin, dans 19,4 % des cas, la demande a été abandonnée à cause de ces difficultés.

### 2/ Préoccupations et opportunité

Les analyses de vos réponses font ressortir trois préoccupations :

**La simplification** : pour que le guichet unique soit un gain de temps et d'énergie.

**La lisibilité** : pour que chaque association accède facilement à toute l'information sur les subventions existantes et leurs critères d'attribution. La lisibilité, c'est aussi, mieux savoir ce que finance la Ville

**Le contact humain** : parce que l'outil technique n'apportera de simplification que si sa mise en place ne se fait pas au détriment du contact humain.

Elles font aussi apparaître **une opportunité** : s'il est conçu comme une **plateforme collaborative**, cet outil peut permettre aux associations de mieux faire connaître leurs actions, de mutualiser matériel et compétences, d'échanger, etc. Toutes ces fonctionnalités sont à inventer ensemble, mais la majorité des répondants y voient une opportunité.

---

### 3/ Vos propositions d'amélioration du système

- **Simplifier le système** (simplifier les dossiers, ne pas demander plusieurs fois les mêmes pièces, mettre en place un formulaire unique)
- **Rendre plus lisible** (présenter au même endroit toutes les subventions existantes, clarifier les conditions d'éligibilité, informer sur les sommes distribuées par la collectivité)
- **Revoir les critères**
- **Faire évoluer le calendrier des demandes**, qui ne correspond pas toujours au calendrier des associations, et réduire le temps d'instruction des dossiers
- **Renforcer le contact humain**, en identifiant par exemple un interlocuteur unique au sein des services. Plusieurs associations proposent également que les projets soient présentés devant un élu. D'autres proposent un accompagnement renforcé, notamment pour les nouvelles associations.

### 4/ Le projet de guichet unique

**55% des répondants** déclarent avoir entendu parler du projet. Pour 55% d'entre eux, l'information est venue du MAR, tandis que 23% l'ont obtenue par l'intermédiaire de la Ville de Rennes.

A la question « comment qualifieriez-vous ce projet ? », seules 7% des associations en ont une vision négative tandis que 32 % ont opté pour la réponse moyenne et que **63% en ont une vision positive.**

Une très large majorité des répondants pense que cet outil pourra apporter de la **simplification** (73 % des répondants)

**Une très large majorité** considère que cet outil permettra de **favoriser l'accès à l'information** (69% ont coché « mieux connaître l'action de la Ville de Rennes en faveur du monde associatif », 69% « connaître les différentes subventions de la Ville de Rennes » et 65 % « être informé sur les critères et les modalités d'attribution des subventions ») ;

**Une large majorité** des répondants pense que la plateforme pourrait aussi leur apporter des outils pour **«faire connaître l'action de leurs association»** (63,7%), « partager des compétences » (54%), «partager du matériel» (54%) et «mieux connaître l'action des autres associations» (44,2%)

l'item «prendre **contact avec un professionnel**» a été sélectionné par 33,5% des répondants, ce qui confirme l'intérêt pour ce qui touche au contact humain. En revanche, le fait que cette proposition ait été moins citée que les autres montre bien que si la plateforme peut apporter des services nouveaux, il s'agit d'abord d'outils collaboratifs pour l'accompagnement, la demande de nouveauté semble moins importante.

---

## 5/ Les conditions de réussite du projet

1. **La simplicité** des procédures (cité 43 fois) et la possibilité de réaliser plusieurs demandes en une seule fois
2. **La lisibilité** du système (24 occurrences), à commencer par les critères, les différents types de subvention ou encore les dates de dépôt des différentes demandes
3. Le maintien d'un **contact humain** (cité 9 fois)
4. **Dialogue et participation des associations au processus** de décision, en les associant à la création de la plateforme (que ce soit en prenant leur avis en amont ou en les associant à des phases de test.
5. **Capacité à favoriser la mutualisation** ou la communication sur les projets (cité 6 fois), un répondant a ajouté que la plateforme devra être en lien avec d'autres outils de mutualisation existant
6. **Adéquation des critères** à la réalité du monde associatif et à la diversité de ses besoins (cité 5 fois)
7. **L'objectivité dans l'analyse** des projets et l'écoute des besoins des associations
8. **Clarté et rapidité** des réponses apportées aux demandes
9. La **convivialité**
10. **Le respect des engagements** pris lors des campagnes électorales
11. Qu'il s'accompagne de **lettres d'informations** thématiques
12. Que l'outil n'aille **pas de pair avec une réduction** des aides
13. **Différentes procédures** en fonction de la taille et du budget de l'association